

Investissement de 15 M \$ La nouvelle Place Bourget, symbole du dynamisme de la Ville de Joliette

C'est maintenant chose faite! La Ville de Joliette a procédé le samedi 8 août à l'inauguration de la toute nouvelle Place Bourget, le symbole du dynamisme de la Ville.

Le maire, René Laurin, accompagné des membres du conseil, a accueilli pour l'occasion de nombreuses personnalités; il s'agit notamment de Mme Marguerite Blais, députée de Saint-Henri-Sainte-Anne et ministre responsable des Aînés, Mme Véronique Hivon, députée de Joliette à l'Assemblée nationale, M. Pierre Paquette, député de Joliette à la Chambre des Communes, Mgr Gilles Lussier, Évêque du diocèse de Joliette, M. André Hénault, préfet, ainsi que la plupart des maires de la MRC de Joliette. Plusieurs membres des anciens conseils de ville ont également répondu à l'invitation ainsi que la majorité des artisans du projet.



À l'avant-plan, MM. Réal Lestage, de la firme Daoust Lestage, Simon Chaput, présent lors de l'inauguration en 1964, Mmes Diane Nicoletti, conseillère de la Ville de Joliette, Marguerite Blais, députée de Saint-Henri-Sainte-Anne et ministre responsable des Aînés, le maire de Joliette, M. René Laurin et Mgr Gilles Lussier, Évêque du diocèse de Joliette. Photo Ville de Joliette – Christian Rouleau

M. Laurin a rappelé qu'un investissement d'environ 7 M \$ était devenu incontournable pour la réfection de l'aqueduc et des égouts, en raison de leur vétusté. « Dans ce contexte particulier, le conseil municipal a cru sage de profiter de l'occasion pour repenser complètement l'aménagement du centre-ville, avec un investissement additionnel de 8 M \$ » a-t-il précisé.



Photo Ville de Joliette – Christian Rouleau

De nombreuses étapes

En 1963, la Place Bourget avait été aménagée selon la mode du temps, en privilégiant l'automobile et le béton. Le besoin d'un changement majeur a rapidement fait l'unanimité des tables de consultation mises sur pied par la Ville en 2003 : redonner la priorité à la verdure et aux piétons. Cela s'est traduit par l'acquisition et la démolition de l'ancien cinéma Joliette en 2005; le démembrement de l'ancienne structure de l'esplanade en 2008; la préparation des plans et des devis en 2007-2008 et l'amorce des travaux de reconstruction au printemps 2008. Le résultat final, on le voit aujourd'hui : une place publique accueillante et invitante.

En cours de route, certaines inquiétudes ont été exprimées concernant le stationnement; en effet, bien qu'il y ait aujourd'hui une soixantaine d'espaces en moins au pourtour de la Place Bourget, on en dénombre

près de 3 900 dans le quadrilatère du centre-ville, soit une centaine de plus qu'en 2006.



À cet égard, la Ville de Joliette a pu compter sur l'expertise de la firme Daoust Lestage, conceptrice du projet, qui présente une feuille de route comportant la réalisation de prestigieuses places publiques, notamment à Montréal et à Québec. Ces réalisations ont, elles aussi, misé sur la primauté du piéton et des espaces comportant des aménagements paysagers, des trottoirs élargis et des fontaines. Ces places publiques ont atteint leur objectif : redynamiser les lieux où elles ont été aménagées. « Nous sommes convaincus qu'il en sera de même à Joliette, d'autant plus que nous pouvons miser sur le dynamisme des gens d'affaires et des professionnels implantés chez

nous depuis de nombreuses années » a ajouté M. Laurin.

Un marché public tout neuf

La Ville de Joliette peut également compter sur l'aménagement d'un nouveau marché public moderne et cherchant à offrir une plus grande diversité de produits, du mois de mars jusqu'au mois de novembre. L'animation des lieux sera complétée par les activités du temps des Fêtes et du printemps. Bien sûr, la saison a dû être écourtée cette année en raison des travaux, mais au cours des prochaines semaines, tous les aménagements seront complétés, dont les vespasiennes, et le marché public pourra présenter au printemps prochain tous ses attraits du terroir.

Le maire de Joliette a tenu à remercier les gouvernements du Québec et du Canada pour leur aide financière de 3,5 M \$ accordée dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, ainsi que tous les membres du conseil qui ont soutenu le projet. M. Laurin a également félicité les artisans qui l'ont réalisé : le concepteur, la firme Daoust Lestage, appuyé de la

